



TERRITOIRE DE LA COTE OUEST  
-Communauté d'agglomération-

## CONSULTATION SUR DEVIS

PROCEDURE ADAPTEE  
(art. 28 du CMP)

**Organisme :** Communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest (TCO)  
BP 49  
97822 LE PORT CEDEX – REUNION  
Tél : 0262 32 12 12 Fax : 0262 32 22 22

**Objet du marché :** Location sans chauffeur d'un camion à double cabine à caisson.

**Numéro de marché :** 10-44-PA-DRH

Les entreprises souhaitant répondre au présent marché sont priées de transmettre leur offre au plus tard **le Lundi 03 Mai 2010 à 12h00 locale**, soit par recommandé sous pli cacheté, soit être déposée sous enveloppe contre récépissé au service des marchés, ou envoyée par fax au 0262 32 22 22.

**Date de mise en ligne : Lundi 26 Avril 2010**

Le Président

Jean-Yves LANGENIER



B.P. 49 - 97822 LE PORT CEDEX  
TEL . : 02 62 32 12 12 - FAX : 02 62 32 22 22 - [courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re) - [www.tco.re](http://www.tco.re)  
HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H A 16H – LE VENDREDI DE 8H A 15H

Monsieur, Madame,

Pouvez-vous me faire parvenir votre meilleure offre pour la location sans chauffeur d'un camion à double cabine à caisson, présentant les caractéristiques minimales suivantes :

- Double cabines
- gasoil,
- Puissance : 7 CV minimum
- de charge utile d'environ 1300 KG
- kilométrage illimité,
- comportant un caisson à l'arrière et présence de ridelles rehaussées ;

Le marché est conclu pour une durée de trois mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit expressément, par courrier recommandé avec accusé réception, quatre fois, un mois.

Le prix est ferme pendant toute la durée du marché y compris pour les périodes de reconduction.

Le candidat devra justifier auprès de la collectivité qu'il est titulaire d'une assurance garantissant les tiers en cas d'accident ou de dommages causés par l'exécution des prestations demandées.

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Prix : 70 %
- Délais de livraison (disponibilité du véhicule avec les ridelles rehaussées) : 30 %

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner le document « offre » accompagné du document « attestation sur l'honneur » joints au plus tard **le Lundi 03 Mai 2010 à 12h00 locale**.

Votre offre devra nous parvenir soit par recommandé sous pli cacheté, soit être déposée sous enveloppe contre récépissé au service des marchés ou envoyée par fax au 0262 32 22 22.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de non respect du formalisme prescrit ci-dessus, votre offre sera déclarée irrégulière et par là même rejetée.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur des Ressources humaines,

Gilles Pangrani



## OFFRE

---

Nom et prénom du signataire : .....

Adresse de la société : .....

---

Objet : Devis pour la location d'un camion à caisson sans chauffeur

Réf marché : **10-44-PA-DRH**

Nomenclature TCO : 24.02

Code CPV : 34115000-6

### Modalités de paiement :

- ✓ Mandat administratif : Règlement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique
- ✓ Paiement mensuel
- ✓ Délai global de paiement : 35 jours à compter la réception des factures

### Documents constitutifs du marché :

- ✓ Offre
- ✓ CCAG FCS en vigueur à la date de remise des offres.

### Caractéristiques minimales du camion :

- Double cabines
- gasoil,
- Puissance : 7 CV minimum
- de charge utile d'environ 1300 KG
- kilométrage illimité,
- comportant un caisson à l'arrière et présence de ridelles rehaussées;

Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée de trois mois à compter de sa date de notification au candidat. Il pourra être reconduit expressément, par courrier recommandé avec accusé réception, quatre fois, un mois.

Forme des prix : Le prix est ferme pendant toute la durée du marché y compris pour les périodes de reconduction



Engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage, conformément aux documents susmentionnés, à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous:

Montant mensuel hors TVA

Taux de la TVA

Montant TTC


*Montant (TTC) arrêté en lettres à :*

.....

**Délai de livraison** (disponibilité du véhicule avec les ridelles rehaussées) :  
..... à compter de la notification du marché.

Les délais de livraison ne sauraient excéder 2 semaines à compter de la notification du marché.

---

A ....., le .....  
Le candidat:



## ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

**Je déclare sur l'honneur**, en application des articles 43 et 44 du CMP :

- ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction à concourir
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L.8221-5, L. 8251-1, L. 5221-11, L. 5221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8241-2 du **code du travail** ;
- ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce** ;
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du **code des marchés publics** ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés (pour les entreprises de plus de 20 salariés)

Date et signature

**Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise au pouvoir adjudicateur, dans un délai de sept jours, à compter de la réception de la demande par l'attributaire, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.**

